

LIBRARIE LARGUESE PARIS

HISTOIRE DE FRANCE

圖圖 ILLUSTRÉE 圖圖

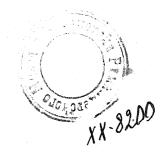
HISTOIRE DE FRANCE

圆圆 ILLUSTRÉE 圆圆

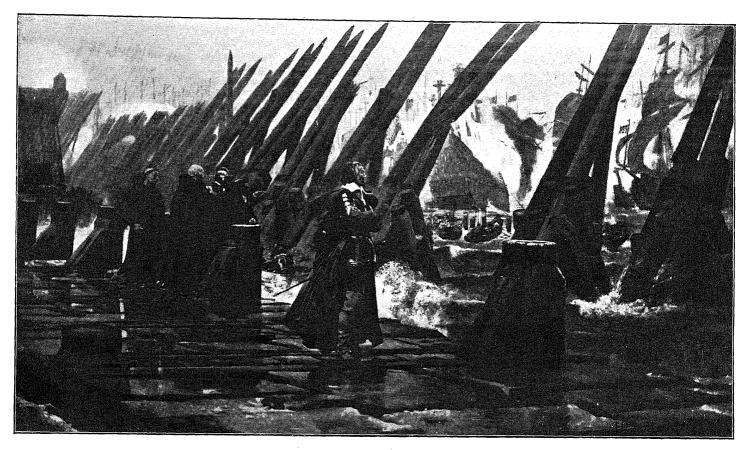
TOME SECOND De 1610 à nos jours



1048 Reproductions photographiques. 19 Planches en couleurs. — 4 Cartes en couleurs. — 57 Cartes en noir.



PARIS. — LIBRAIRIE LAROUSSE



RICHELIEU SUR LA DIGUE DE LA ROCHELLE, par Henri Motte.

HISTOIRE DE FRANCE

LIVRE X

La monarchie absolue. — Richelieu et Mazarin.



I. — LOUIS XIII (1610-1643) ET RICHELIEU

La régence de Marie de Médicis. Concini.

ouis XIII (1), fils de Henri IV et de Marie de Médicis, n'avait pas encore neuf ans lors de l'assassinat de son père. « S'il meurt, la France va tomber en d'étranges mains, » s'était écrié Sully en apprenant le crime de

(1) Louis XIII, dit *le Juste*, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, mort

à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643, épousa en 1615 Anne d'Autriche (1601-1666), fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerile d'Autriche. Il en eut deux fils: Louis XIV et Philippe d'Orléans (1640-1701). Dans son désir d'obtenir un héritier, qui ne lui vint qu'après vingt-trois ans de mariage, Louis XIII fit placer le royaume sous l'invocation de la Vierge et en février 1638 fut instituée la procession dite du vœu de Louis XIII.

Ravaillac. La noblesse et, après elle, les protestants vont en effet relever la tête, s'insurger contre le pouvoir royal reconstitué par Henri IV, dont la politique extérieure ne tardera pas à être sacrifiée.

Malgré le testament du feu roi, la reine mère fut nommée régente sans conditions par le Parlement le 14 mai 1610, et le lendemain Louis XIII, séant en son lit de justice, confirma l'arrêt de la cour. La haute compagnie n'était nullement compétente pour donner l'investiture à Marie de Médicis, mais son assentiment avait une portée morale considérable; il légitimait en quelque sorte la violation des intentions de Henri IV, et de son côté le Parlement, en souscrivant







Sceau et monnaie de Louis XIII.

HISTOIRE DE FRANCE. - II.

à la demande que lui adressa le duc d'Épernon, voyait son rôle politique officiellement consacré. D'Épernon n'avait pas eu besoin, comme on le dit d'ordinaire, de tenir au Parlement un langage impératif et comminatoire.

Caractère faible, esprit borné, Marie de Médicis abandonna le pouvoir à l'Italien Concini et à la femme de ce courtisan, Léonora

Galigaï, sa sœur de lait. Intrigant sans scrupule, prévaricateur effronté, Concini, membre du conseil d'État et du conseil



Le duc d'Épernon, médaille gravée par Durné.



Concini, maréchal d'Ancre, par Dumonstier.

tantes. Ils décidèrent qu'il serait tenu tous les deux ans une assemblée générale; ils fixèrent les attributions des conseils provinciaux et des assemblées provinciales et générales; enfin ils créèrent des assemblées de cercle, composées de délégués des conseils de trois pro-

vinces au moins, et que Richelieu devait considérer comme



Léonora Galigaï, maréchale d'Ancre.



Nicolas de Villeroy, par Michel LASNE.

des finances, acheta le marquisat d'Ancre, les gouvernements de Péronne, Roye et Montdidier et une charge de premier gentilhomme de la Chambre, pendant que sa femme vendait des grâces et des faveurs.

Les mariages espagnols. Disgrâce de Sully. — Le gouvernement de Marie de Médicis, faible et irrésolu à l'intérieur, prit à l'extérieur le contre-pied des plans de Henri IV. Le maréchal de La Châtre, qui avait reçu l'ordre de conduire une expédition sous les murs de Juliers, s'était emparé de cette place, mais la régente se rapprocha subitement de l'Espagne et des négociations furent entamées en vue de la conclusion d'un double mariage : le roi de France épouserait Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe III, dont le fils serait uni de son côté à Élisabeth de France. Bien que la reine mère eût confirmé solennellement l'édit de Nantes (déclaration du 22 mai 1610), les mariages espagnols inquiétèrent les protestants qui, dans l'assemblée de Saumur, prirent des décisions fort impor-



Les mariages espagnols, par Nicolas DE MATHONIERE.

particulièrement dangereuses pour le pouvoir politique de l'État. Sully, disgracié et replacé ainsi dans l'opposition calviniste, avait tenu contre la cour un langage sévère.

Le gouvernement de Villeroy. — Dès le début de sa régence, Marie de Médicis s'était trouvée en conflit avec le vieil homme d'État, qui incarnait obstinément la politique et les traditions de l'ancien règne. Lorsque le conseiller de Henri IV eut été renversé par Concini, uni dans ce but à Villeroy et aux princes, elle fut désarmée contre ces derniers dont elle dut satisfaire les insatiables appétits: Henri II de Condé eut le gouvernement de la Guyenne; Charles, comte de Soissons, ceux de la Normandie et du Dauphiné; le duc d'Épernon, celui des Trois-Évêchés. Charles, duc de Guise, fils du héros de la Ligue, les ducs de Bouillon, de Longueville et bien d'autres vinrent à la curée. Comme l'a écrit Richelieu, « les présents de la reine étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition, mais elle ne fut pas pour cela éteinte ».

Jusqu'à la majorité du roi le pouvoir appartient absolument à Villeroy. « Il veille à tout, dit l'ambassadeur vénitien Bartolini, avec une extraordinaire application et se donne une peine infinie pour gagner un chacun, entre autres les chefs des huguenots. » Mais que d'obstacles à surmonter, que de haines à désarmer, que de convoitises à assouvir Villeroy ne rencontre-t-il pas au cours de son ministère! Pour conserver à la royauté les conquêtes qu'elle doit à l'habileté de Henri IV, il est forcé de sacrifier une partie de l'héritage de ce prince, et, dans sa politique extérieure comme dans sa politique intérieure, il est trop souvent réduit à des demi-mesures. Au dehors, il tient tête à l'Espagne et la contraint d'évacuer la Navarre, forcé toutefois d'acheter cette concession par la conclusion des mariages espagnols (1).

Au dedans, il s'efforce de refréner les ambitions des Concini et de tenir le mari exilé à Amiens; mais il est réduit à chaque instant à abandonner aux grands seigneurs des parcelles de la souveraineté royale, à répondre à leurs prières par des promesses, à leurs menaces par des faveurs, à leurs rébellions par des concessions. Pour briser

⁽¹⁾ Élisabeth de France, née à Fontainebleau, morte à Madrid (1602-1644), épousa le 18 octobre 1615 Philippe IV, roi d'Espagne en 1621 et à qui elle donna Marie-Thérèse, femme de Louis XIV.

Louis XIII épousa par procuration à Burgos, le 18 octobre 1615, et personnellement à Bordeaux, le 24 novembre suivant, Anne d'Autriche (1601-1666), fille aînée de Philippe III et de Marguerite d'Autriche.